

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL

Numéro SIRET : 20003441100013

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ST HIPPOLYTE DU FORT

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL

ANNEE 2020

Code INSEE 30210	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL	BP 2020
---------------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	21 888
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	1 861
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 227 397,00	3 702 704,00	135,90	284,14

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	603,88	276,00
2	Produit des impositions directes/population	227,95	283,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	181,53	74,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	184,45	181,00
5	Encours de dette/population	50,76	51,00
6	DGF/population	37,89%	38,90%
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	111,39%	89,50%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	32,93%	22,40%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	33,46%	55,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 973 455,70	12 089 981,30
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 1 883 474,40
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	13 973 455,70	13 973 455,70

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	3 701 765,71	4 290 689,51
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	590 000,00	452 700,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 451 623,80	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	4 743 389,51	4 743 389,51
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (4)	18 716 845,21	18 716 845,21

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 599 584,58	0,00	1 776 304,80	1 776 304,80	1 776 304,60
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 873 653,00	0,00	5 008 624,00	5 008 624,00	5 008 624,00
014	Atténuations de produits	2 827 817,94	0,00	2 826 772,94	2 826 772,94	2 826 772,94
65	Autres charges de gestion courante	2 635 653,39	0,00	3 213 102,94	3 213 102,94	3 213 102,94
Total des dépenses de gestion courante		11 836 708,91	0,00	12 824 804,48	12 824 804,48	12 824 804,48
66	Charges financières	173 971,88	0,00	170 698,86	170 698,86	170 698,86
67	Charges exceptionnelles	512 578,14	0,00	222 231,05	222 231,05	222 231,05
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		12 523 258,93	0,00	13 217 734,39	13 217 734,39	13 217 734,39
023	Virement à la section d'investissement (5)	714 108,80		369 152,17	369 152,17	369 152,17
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	361 744,20		366 569,14	366 569,14	366 569,14
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 075 853,00		765 721,31	765 721,31	765 721,31
TOTAL		13 599 111,93	0,00	13 973 455,70	13 973 455,70	13 973 455,70

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 973 455,70
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	35 936,00	0,00	49 385,00	49 385,00	49 385,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	751 506,80	0,00	608 910,00	608 910,00	608 910,00
73	Impôts et taxes	7 937 375,01	0,00	8 405 202,49	8 405 202,49	8 405 202,49
74	Dotations, subventions et participations	2 897 878,18	0,00	2 934 545,00	2 934 545,00	2 934 545,00
75	Autres produits de gestion courante	123 700,00	0,00	60 550,00	60 550,00	60 550,00
Total des recettes de gestion courante		11 748 394,77	0,00	12 058 592,49	12 058 592,49	12 058 592,49
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	17 500,00	0,00	7 742,00	7 742,00	7 742,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 763 894,77	0,00	12 066 334,49	12 066 334,49	12 066 334,49
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	21 925,97		23 646,81	23 646,81	23 646,81
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		21 925,97		23 646,81	23 646,81	23 646,81
TOTAL		11 785 820,74	0,00	12 089 981,30	12 089 981,30	12 089 981,30

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 883 474,40
--	--------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 973 455,70
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	732 074,50
---	-------------------

732 074,50

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 745 918,19	590 000,00	3 383 255,00	3 383 255,00	3 973 255,00
	Total des dépenses d'équipement	1 745 918,19	590 000,00	3 383 255,00	3 383 255,00	3 973 255,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	14 222,12	14 222,12	14 222,12
16	Emprunts et dettes assimilées	213 103,56	0,00	223 394,18	223 394,18	223 394,18
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (Investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	213 103,56	0,00	237 616,30	237 616,30	237 616,30
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 959 021,75	590 000,00	3 620 871,30	3 620 871,30	4 210 871,30
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	21 925,97		23 646,81	23 646,81	23 646,81
041	Opérations patrimoniales (4)			57 247,60	57 247,60	57 247,60
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	21 925,97		80 894,41	80 894,41	80 894,41
	TOTAL	1 980 947,72	590 000,00	3 701 765,71	3 701 765,71	4 291 765,71

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	451 623,80
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 743 389,51

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	612 708,65	448 300,00	704 018,12	704 018,12	1 152 318,12
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	612 708,65	448 300,00	2 404 018,12	2 404 018,12	2 852 318,12
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		4 400,00	622 078,68	622 078,68	626 478,68
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	292 386,07	0,00	451 623,80	451 623,80	451 623,80
18	Compte de liaison : affectation (7)	105 651,39	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	398 037,46	4 400,00	1 073 702,48	1 073 702,48	1 078 102,48
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 010 746,11	452 700,00	3 477 720,60	3 477 720,60	3 930 420,60
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	714 108,80		369 152,17	369 152,17	369 152,17
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	361 744,20		388 569,14	388 569,14	388 569,14
041	Opérations patrimoniales (4)			57 247,60	57 247,60	57 247,60
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 075 853,00		812 968,91	812 968,91	812 968,91
	TOTAL	2 086 599,11	452 700,00	4 290 689,51	4 290 689,51	4 743 389,51

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 743 389,51

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	732 074,50
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

- (1) Cf. Modèles de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A8).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL		BP	2020
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 778 304,80		1 778 304,80
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 008 624,00		5 008 624,00
014	Atténuations de produits	2 826 772,94		2 826 772,94
65	Autres charges de gestion courante	3 213 102,94		3 213 102,94
66	Charges financières	170 698,86		170 698,86
67	Charges exceptionnelles	222 231,05	0,00	222 231,05
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	386 569,14	386 569,14
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		369 152,17	369 152,17
	Dépenses de fonctionnement - Total	13 217 734,39	755 721,31	13 973 455,70

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 973 455,70
---	---------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	14 222,12	23 646,81	37 868,93
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	223 394,18	0,00	223 394,18
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 973 255,00		3 973 255,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	57 247,60	57 247,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	4 210 871,30	80 894,41	4 291 765,71

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	451 623,80
---	------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 743 389,51
--	--------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A6).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	49 385,00		49 385,00
73	Impôts et taxes	608 910,00		608 910,00
74	Dotations, subventions et participations	8 405 202,49		8 405 202,49
76	Autres produits de gestion courante	2 934 545,00		2 934 545,00
76	Produits financiers	60 550,00	0,00	60 550,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 742,00	0,00	7 742,00
	Recettes de fonctionnement - Total	12 066 334,49	23 646,81	12 089 981,30

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+	1 883 474,40
------------------------------------	---	--------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	13 973 455,70
--	---	----------------------

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	626 478,68	0,00	626 478,68
13	Subventions d'investissement	1 152 318,12	0,00	1 152 318,12
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00
18	Compte de liaison : affectation		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	57 247,60	57 247,60
204	Subventions d'équipements versés			
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)		386 569,14	386 569,14
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	369 152,17	369 152,17
	Recettes d'investissement - Total	3 478 796,80	812 968,81	4 291 765,61

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
---	---	------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	+	461 623,80
----------------------------	---	------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	4 743 389,51
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retracer les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
		1 599 584,58	1 776 304,60	1 776 304,60
011	Charges à caractère général			
60611	Eau et assainissement	120 997,36	128 646,00	128 646,00
60612	Énergie - Électricité	112 003,01	131 747,00	131 747,00
60621	Combustibles	5 050,00	5 650,00	5 650,00
60622	Carburants	96 767,27	97 540,00	97 540,00
60623	Alimentation	23 428,00	20 845,00	20 845,00
60624	Produits de traitement	12 850,00	15 350,00	15 350,00
60631	Fournitures d'entretien	10 600,00	13 526,00	13 526,00
60632	Fournitures de petit équipement	80 816,26	144 117,20	144 117,20
60636	Vêtements de travail	19 218,07	21 435,00	21 435,00
6064	Fournitures administratives	6 563,50	8 409,00	8 409,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	35 237,15	38 246,00	38 246,00
6068	Autres matières et fournitures	37 957,08	37 051,00	37 051,00
611	Contrats de prestations de services	417 428,37	494 012,00	494 012,00
6132	Locations immobilières	14 860,00	16 892,00	16 892,00
6135	Locations mobilières	10 700,00	15 600,00	15 600,00
61521	Terrains	10 000,00	6 400,00	6 400,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	30 660,00	31 551,00	31 551,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	2 500,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	400,00	400,00	400,00
61551	Matériel roulant	155 547,00	112 777,00	112 777,00
61558	Autres biens mobiliers	3 700,00	15 172,00	15 172,00
6156	Maintenance	69 100,04	97 020,40	97 020,40
6161	Assurance multirisques	30 609,12	28 307,00	28 307,00
617	Etudes et recherches	20 750,00	41 166,00	41 166,00
6182	Documentation générale et technique	8 818,90	6 016,00	6 016,00
6184	Versements à des organismes de formation	22 366,00	27 206,00	27 206,00
6188	Autres frais divers	50 545,00	34 320,00	34 320,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 750,00	1 700,00	1 700,00
6226	Honoraires	16 980,00	12 900,00	12 900,00
6228	Divers	70,00	30,00	30,00
6231	Annonces et insertions	6 976,00	6 550,00	6 550,00
6232	Fêtes et cérémonies	7 658,79	5 522,00	5 522,00
6236	Catalogues et imprimés	35 475,12	34 996,00	34 996,00
6238	Divers	16 244,00	11 528,00	11 528,00
6247	Transports collectifs	8 800,00	8 800,00	8 800,00
6251	Voyages et déplacements	4 361,00	5 670,00	5 670,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	11 820,00	11 820,00
6262	Frais de télécommunications	40 382,95	42 801,00	42 801,00
627	Services bancaires et assimilés	526,00	470,00	470,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 997,84	1 160,00	1 160,00
6284	Redevances pour services rendus	15 556,35	17 343,00	17 343,00
62875	Aux communes membres du GFP	6 450,00	9 790,00	9 790,00
62878	A d'autres organismes	7 063,40	6 628,00	6 628,00
6288	Autres services extérieurs	2 050,00	750,00	750,00
63512	Taxes foncières	15,00	15,00	15,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 305,00	1 500,00	1 500,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	5 451,00	1 930,00	1 930,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 873 663,00	5 008 624,00	5 008 624,00
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	74 500,00	51 500,00	51 500,00
6218	Autre personnel extérieur	38 440,00	10 240,00	10 240,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	13 707,00	14 223,00	14 223,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	45 674,00	47 612,00	47 612,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	8 738,00	8 790,00	8 790,00
64111	Rémunération principale	2 199 923,00	2 241 447,00	2 241 447,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	50 293,00	54 183,00	54 183,00
64118	Autres indemnités	462 701,00	424 948,00	424 948,00
64131	Rémunérations	624 766,00	726 030,00	726 030,00

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
64138	Autres indemnités			
64162	Emplois d'avenir	13 907,00	17 811,00	17 811,00
64168	Autres emplois d'insertion	8 136,00	73,00	73,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	75 222,00	81 949,00	81 949,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	504 356,00	534 088,00	534 088,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	653 332,00	680 894,00	680 894,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	13 794,00	22 799,00	22 799,00
6458	Versement au F.N.C du supplément familial	50 138,00	51 288,00	51 288,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 134,00	1 200,00	1 200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	27 455,00	28 098,00	28 098,00
6478	Autres charges sociales diverses	6 715,00	8 635,00	8 635,00
6488	Autres charges	2 406,00	2 400,00	2 400,00
		316,00	316,00	316,00
014	Atténuations de produits			
		2 827 817,94	2 826 772,94	2 826 772,94
7391178	Autres restitutions sur dégrèvements sur contributions directes	1 045,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	1 570 725,94	1 570 725,94	1 570 725,94
739221	FNGIR	1 256 047,00	1 256 047,00	1 256 047,00
65	Autres charges de gestion courante	2 636 663,39	3 213 102,94	3 213 102,94
6531	Indemnités	152 000,00	152 000,00	152 000,00
6533	Cotisations de retraite	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	26 000,00	26 000,00	26 000,00
6535	Formation	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	1 550 849,00	1 920 282,00	1 920 282,00
65733	Départements	94 746,70	58 898,00	58 898,00
657368	Autres groupements	11 050,00	8 950,00	8 950,00
657363	SPA	560 182,89	750 376,15	750 376,15
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	91 168,01	251 940,00	251 940,00
65888	Autres	1 656,79	1 656,79	1 656,79
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+658)	11 836 708,91	12 824 804,48	12 824 804,48
66	Charges financières (b)	173 871,88	170 698,86	170 698,86
66111	Intérêts réglés à l'échéance	177 099,96	169 156,18	169 156,18
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-3 128,08	-3 457,32	-3 457,32
6688	Autres		5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	512 878,14	222 231,05	222 231,05
6714	Bourses et prix	1 525,00	1 150,00	1 150,00
678	Autres charges exceptionnelles	511 053,14	221 081,05	221 081,05
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	12 523 258,93	13 217 734,39	13 217 734,39
023	Virement à la section d'investissement	714 188,80	389 152,17	389 152,17
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	361 744,20	386 569,14	386 569,14
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	361 744,20	386 569,14	386 569,14
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 075 853,00	755 721,31	755 721,31
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 075 853,00	755 721,31	755 721,31
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	13 599 111,93	13 973 455,70	13 973 455,70

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL	BP	2020
III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1	

	+
RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 973 455,70

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	35 364,50
Montant des ICNE de l'exercice N-1	38 821,82
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-3 457,32

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modèles de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RJ 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délégante (4)
013	Atténuations de charges			
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	35 936,00	49 385,00	49 385,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	751 505,60	608 910,00	608 910,00
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	105 000,00	95 000,00	95 000,00
70613	Abonnement pour enlèvement des déchets industriels et commerc	9 500,00	8 050,00	8 050,00
70631	A caractère sportif	58 500,00	30 000,00	30 000,00
70832	A caractère de loisirs	152 878,00	93 026,00	93 026,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	253 000,00	226 300,00	226 300,00
70688	Autres prestations de services	120 400,00	128 584,00	128 584,00
70848	aux autres organismes	49 600,00	25 600,00	25 600,00
70875	Par les communes membres du GFP	2 659,60	2 200,00	2 200,00
70878	par d'autres redevables	168,00	150,00	150,00
73	Impôts et taxes	7 937 375,01	8 406 202,49	8 406 202,49
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 325 294,00	4 379 955,00	4 379 955,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	381 431,00	405 484,00	405 484,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	120 079,00	132 872,00	132 872,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	66 755,00	71 114,00	71 114,00
73211	Attribution de compensation	10 071,95	10 071,95	10 071,95
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	240 000,00	259 985,00	259 985,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	2 633 744,06	2 804 715,57	2 804 715,57
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	160 000,00	341 004,97	341 004,97
74	Dotations, subventions et participations	2 897 878,16	2 934 545,00	2 934 545,00
7411	Dotations forfaitaires	542 121,00	655 206,00	655 206,00
74126	Dotations de compensation des groupements de communes	475 307,00	455 902,00	455 902,00
744	FCTVA	4 947,46	4 689,00	4 689,00
74718	Autres	33 888,00	30 675,00	30 675,00
7472	Régions	14 500,00	2 000,00	2 000,00
7473	Départements	41 980,00	26 907,00	26 907,00
74741	Communes membres du GFP	14 743,79	15 809,00	15 809,00
74748	Autres communes	1 554,91	1 555,00	1 555,00
7478	Autres organismes	1 414 467,00	1 297 186,00	1 297 186,00
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP	59 792,00	48 784,00	48 784,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)		65 467,00	65 467,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières		174,00	174,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	294 577,00	330 191,00	330 191,00
75	Autres produits de gestion courante	123 700,00	60 550,00	60 550,00
752	Revenus des immeubles	2 900,00	8 400,00	8 400,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	120 800,00	52 150,00	52 150,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (70+74+75+013)		11 746 394,77	12 058 592,49	12 058 592,49
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	17 500,00	7 742,00	7 742,00
7788	Produits exceptionnels divers			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		11 763 894,77	12 066 334,49	12 066 334,49
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (e)	21 925,97	23 646,81	23 646,81
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	21 925,97	23 646,81	23 646,81
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		21 925,97	23 646,81	23 646,81
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 785 820,74	12 089 981,30	12 089 981,30

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL	BP	2020
III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 883 474,40
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 973 455,70

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 10 (5)	177 126,18	32 990,00	32 990,00
	Opération d'équipement n° 100 (5)	78 182,95	5 120,00	5 120,00
	Opération d'équipement n° 101 (5)		115,00	115,00
	Opération d'équipement n° 102 (5)	7 081,88	6 250,00	6 250,00
	Opération d'équipement n° 103 (5)	51 580,00	22 892,00	22 892,00
	Opération d'équipement n° 104 (5)	31 000,00	28 221,00	28 221,00
	Opération d'équipement n° 106 (5)	9 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 107 (5)	25 000,00	2 971,00	2 971,00
	Opération d'équipement n° 109 (5)	8 482,00	7 596,00	7 596,00
	Opération d'équipement n° 11 (5)	32 500,00	39 084,00	39 084,00
	Opération d'équipement n° 110 (5)	138,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 111 (5)	8 150,00	1 275,00	1 275,00
	Opération d'équipement n° 113 (5)		7 893,00	7 893,00
	Opération d'équipement n° 116 (5)	103 615,64	51 806,00	51 806,00
	Opération d'équipement n° 117 (5)	4 090,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 118 (5)	276,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 120 (5)	63 140,00	30 000,00	30 000,00
	Opération d'équipement n° 122 (5)	6 955,00	6 534,00	6 534,00
	Opération d'équipement n° 123 (5)	4 208,00	300,00	300,00
	Opération d'équipement n° 124 (5)	6 150,00	6 000,00	6 000,00
	Opération d'équipement n° 125 (5)	330,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 126 (5)	49 240,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 127 (5)	66 500,00	5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 13 (5)	107 698,79	23 399,00	23 399,00
	Opération d'équipement n° 24 (5)	22 491,00	18 399,00	18 399,00
	Opération d'équipement n° 26 (5)	39 064,66	17 620,00	17 620,00
	Opération d'équipement n° 28 (5)	9 598,34	12 585,00	12 585,00
	Opération d'équipement n° 47 (5)	51 776,03	22 521,00	22 521,00
	Opération d'équipement n° 48 (5)	202 340,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 53 (5)	12 268,67	106 770,00	106 770,00
	Opération d'équipement n° 54 (5)	1 911,88	11 334,00	11 334,00
	Opération d'équipement n° 64 (5)		734,00	734,00
	Opération d'équipement n° 65 (5)	2 900,00	2 663 129,00	2 663 129,00
	Opération d'équipement n° 67 (5)	2 354,51	7 800,00	7 800,00
	Opération d'équipement n° 68 (5)	19 090,00	19 000,00	19 000,00
	Opération d'équipement n° 69 (5)	10 152,00	12 596,00	12 596,00
	Opération d'équipement n° 70 (5)	45 082,51	514,00	514,00
	Opération d'équipement n° 73 (5)	3 100,00	7 408,00	7 408,00
	Opération d'équipement n° 74 (5)	28 815,00	1 461,00	1 461,00
	Opération d'équipement n° 75 (5)	5 396,00	13 453,00	13 453,00
	Opération d'équipement n° 76 (5)	26 320,98	40 949,00	40 949,00
	Opération d'équipement n° 77 (5)	3 024,00	56 000,00	56 000,00
	Opération d'équipement n° 78 (5)	21 000,00	3 021,00	3 021,00
	Opération d'équipement n° 83 (5)	17 825,00	13 942,00	13 942,00
	Opération d'équipement n° 84 (5)	51 306,39	0,00	0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL		BP	2020
III - VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES			B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
		21 500,00	14 500,00	14 500,00
	Opération d'équipement n° 87 (5)			0,00
	Opération d'équipement n° 88 (5)	27 075,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 93 (5)	208 864,00	44 274,00	44 274,00
	Opération d'équipement n° 96 (5)	52 610,00	8 996,00	8 996,00
	Opération d'équipement n° 97 (5)	1 207,78	2 735,00	2 735,00
	Opération d'équipement n° 98 (5)	18 400,00	6 068,00	6 068,00
	Total des dépenses d'équipement	1 745 918,19	3 383 255,00	3 383 255,00
			14 222,12	14 222,12
13	Subventions d'investissement		14 222,12	14 222,12
1321	Etat et établissements nationaux			223 394,18
16	Emprunts et dettes assimilées	213 103,56	223 394,18	223 394,18
1641	Emprunts en euros	213 103,56	223 394,18	223 394,18
	Total des dépenses financières	213 103,56	237 616,30	237 616,30
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	1 959 021,75	3 620 871,30	3 620 871,30
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	21 925,97	23 646,81	23 646,81
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	21 925,97	23 646,81	23 646,81
13911	Etat et établissements nationaux	6 786,58	12 768,02	12 768,02
13912	Régions	777,95	777,95	777,95
13913	Départements	7 033,55	7 353,55	7 353,55
13918	Autres	7 327,89	2 747,29	2 747,29
041	Opérations patrimoniales (10)		57 247,60	57 247,60
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°		57 247,60	57 247,60
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	21 925,97	80 894,41	80 894,41
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 980 947,72	3 701 765,71	3 701 765,71

RESTES A REALISER 2019 (11)	590 000,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	451 623,80
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 743 389,61

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 48 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	612 708,66	704 018,12	704 018,12
1311	Etat et établissements nationaux	272 779,13	138 729,12	138 729,12
1312	Régions	13 170,00	0,00	0,00
1313	Départements	4 460,00	0,00	0,00
13141	Communes membres du GFP	29 490,52	12 044,00	12 044,00
1318	Autres	12 705,00	21 142,00	21 142,00
1321	Etat et établissements nationaux	70 000,00	144 000,00	144 000,00
1322	Régions		353 486,00	353 486,00
1323	Départements	67 870,00	0,00	0,00
1328	Autres	142 234,00	34 617,00	34 617,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		1 700 000,00	1 700 000,00
1641	Emprunts en euros		1 700 000,00	1 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		612 708,66	2 404 018,12	2 404 018,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	398 037,46	1 073 702,48	1 073 702,48
10222	F.C.T.V.A.	292 366,07	622 078,66	622 078,66
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	105 651,39	451 623,80	451 623,80
Total des recettes financières		398 037,46	1 073 702,48	1 073 702,48
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 010 746,11	3 477 720,60	3 477 720,60
021	Virement de la section de fonctionnement	714 108,80	369 152,17	369 152,17
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	361 744,20	366 569,14	366 569,14
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	1 118,98	0,00	0,00
28031	Amortissements des frais d'études	7 329,07	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	6 663,84	4 802,38	4 802,38
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 014,20	1 014,20	1 014,20
281311	Hôtel de ville	13 314,03	13 314,03	13 314,03
281318	Autres bâtiments publics	3 602,85	3 602,85	3 602,85
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	50 780,75	50 780,75	50 780,75
281531	Réseaux d'adduction d'eau	6 310,43	6 310,43	6 310,43
281532	Réseaux d'assainissement	56,52	56,52	56,52
281571	Matériel roulant	8 864,38	6 210,20	6 210,20
281578	Autre matériel et outillage de voirie	7 048,54	6 251,11	6 251,11
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	53 181,97	58 606,04	58 606,04
2817638	Autres réseaux	103,17	103,17	103,17
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	4 201,81	2 568,65	2 568,65
28182	Matériel de transport	119 618,81	153 714,42	153 714,42
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	27 236,00	19 905,61	19 905,61
28184	Mobilier	22 502,23	22 493,25	22 493,25
28188	Autres immobilisations corporelles	28 796,62	36 835,53	36 835,53
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 075 853,00	755 721,31	755 721,31
041	Opérations patrimoniales (9)		57 247,00	57 247,00
2031	Frais d'études		57 247,60	57 247,60
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		1 075 853,00	812 968,91	812 968,91

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL			BP	2020
III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES			B2	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	2 086 599,11	4 290 689,51	4 290 689,51	
			+	
RESTES A REALISER 2019 (10)			452 700,00	
			+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00	
			=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			4 743 389,51	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IVA 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 102 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RJ 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 10
LIBELLE : QUAI DECHETERIE LIOUC

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		310 827,66	a 0,00	32 990,00	b 32 990,00	b
20	Immobilisations incorporelles	2 724,00	0,00	11 498,00	11 498,00	
2031	Frais d'études	2 724,00	0,00	11 498,00	11 498,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	308 103,66	0,00	21 492,00	21 492,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	291 162,82	0,00	1 500,00	1 500,00	
2138	Autres constructions	4 858,34	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	599,40	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	3 471,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	47,27	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	7 965,03	0,00	19 992,00	19 992,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	19 000,00	d	9 947,00	
13	Subventions d'investissement		19 000,00		9 947,00	
1328	Autres		19 000,00		9 947,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						-4 043,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 100
LIBELLE : POLE VIE LOCALE EX EJ
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		55 951,76	a 14 000,00	6 120,00	b 5 120,00	b
20	Immobilisations incorporelles	24 030,22	9 000,00	720,00	720,00	
2031	Frais d'études	11 922,00	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	12 108,22	9 000,00	720,00	720,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	31 921,54	5 000,00	4 400,00	4 400,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	4 380,00	0,00	4 000,00	4 000,00	
2182	Matériel de transport	13 243,99	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 124,94	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	1 077,39	5 000,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	6 095,22	0,00	400,00	400,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d 5 680,00
13 Subventions d'investissement		0,00
1318 Autres		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-13 440,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 101

LIBELLE : MATERIEL URBANISME

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		61 009,44	a 0,00	115,00	b 115,00	b
20	Immobilisations incorporelles	7 430,88	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	7 430,88	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	53 578,58	0,00	115,00	115,00	
2182	Matériel de transport	51 570,05	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 756,80	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	251,71	0,00	115,00	115,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d		
13	Subventions d'investissement		0,00		11 720,00	
1311	Etat et établissements nationaux		0,00		11 720,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		11 720,00	
			0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						11 605,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL	BP 2020
III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 102
LIBELLE : MATERIEL EQUIPEMENTS TECHNIQUES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	75 425,36	a 0,00	6 250,00	b 6 250,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	75 425,36	0,00	6 250,00	6 250,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	20 536,82	0,00	4 050,00	4 050,00	
2182	Matériel de transport	54 007,38	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	263,88	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	617,28	0,00	2 200,00	2 200,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00	d	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00	0,00
21581	Matériel roulant - Incendie et défense civile		0,00		0,00	0,00
	RESULTAT = (c+d) - (a+b)					-6 250,00
	Excédent de financement si positif					
	Besoin de financement si négatif					

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 103

LIBELLE : PISCINE SHF

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		120 497,27	a 14 000,00	22 892,00	b 22 892,00	b
20	Immobilisations incorporelles	1 296,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	1 296,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	119 201,27	14 000,00	22 892,00	22 892,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	59 078,78	14 000,00	17 465,00	17 465,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	55 872,42	0,00	3 127,00	3 127,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	1 300,00	1 300,00	
2184	Mobilier	179,81	0,00	400,00	400,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	4 072,28	0,00	600,00	600,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						-36 892,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 104
LIBELLE : STADE ANDRE MOLINES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	6 235,81	a 0,00	28 221,00	b 28 221,00	b
20	Immobilisations incorporelles	810,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	810,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	6 425,81	0,00	28 221,00	28 221,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	1 396,94	0,00	27 171,00	27 171,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	2 499,47	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 529,40	0,00	1 050,00	1 050,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement			0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00		0,00
	RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif					-28 221,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 107
LIBELLE : STADE LEDIGNAN NOUVEAU
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		5 927,48	18 000,00	2 971,00	2 971,00	
20	Immobilisations incorporelles	648,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	648,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	5 279,48	18 000,00	2 971,00	2 971,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	1 398,94	0,00	1 621,00	1 621,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	0,00	18 000,00	500,00	500,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 882,54	0,00	850,00	850,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-20 971,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 109
LIBELLE : PLATEAU SPORTIF SHF
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		12 879,40	a 0,00	7 596,00	b 7 596,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	12 879,40	0,00	7 596,00	7 596,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	11 490,66	0,00	7 596,00	7 596,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 388,74	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 596,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11

LIBELLE : CONTENEURS OM

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		148 372,43	a 0,00	39 084,00	b 39 084,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	148 372,43	0,00	39 084,00	39 084,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	25 277,71	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techn	119 173,84	0,00	39 084,00	39 084,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	920,88	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00			0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						-39 084,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 111
LIBELLE : MATERIEL MAINTENANCE VEHICULES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	24 660,88	a 0,00	1 275,00	b 1 275,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	24 660,88	0,00	1 275,00	1 275,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	24 560,88	0,00	925,00	925,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	100,00	0,00	350,00	350,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d 0,00
13 Subventions d'investissement		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 275,00
---	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 113

LIBELLE : LAEP ITINERANT

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		55 976,50	a 0,00	7 893,00	b 7 893,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	55 976,50	0,00	7 893,00	7 893,00	
2135	Installat ^o générales, agencements, aménagement	11 629,16	0,00	7 893,00	7 893,00	
2182	Matériel de transport	35 317,20	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	9 029,14	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	11 500,00	d	3 475,00	
13	Subventions d'investissement		11 500,00		3 475,00	
1311	Etat et établissements nationaux		11 500,00		3 475,00	
1318	Autres		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						7 082,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 116
LIBELLE : TRANSITION ENERGETIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	66 282,56	a 20 000,00	51 806,00	b 51 806,00	b
20	Immobilisations incorporelles	2 558,40	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	2 558,40	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	63 704,16	20 000,00	51 806,00	51 806,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	1 281,60	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	30 739,10	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	849,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	31 034,46	20 000,00	51 806,00	51 806,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	55 800,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		55 800,00		0,00
1311	Etat et établissements nationaux		55 800,00		0,00
1318	Autres		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-16 006,00
---	--	------------

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 117
LIBELLE : COMPOSTAGE COLLECTIF
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		16 775,71	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	16 775,71	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	13 713,31	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 062,40	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	12 000,00	d	0,00	
13	Subventions d'investissement		12 000,00		0,00	
1311	Etat et établissements nationaux		12 000,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						
Excédent de financement si positif						12 000,00
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL	BP	2020
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 120
LIBELLE : PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	13 709,02	a 49 000,00	30 000,00	b 30 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	13 709,02	49 000,00	30 000,00	30 000,00	
2031	Frais d'études	13 709,02	49 000,00	30 000,00	30 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d 24 500,00
13	Subventions d'investissement		24 500,00
1328	Autres		24 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-54 500,00
---	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 122

LIBELLE : POLE MONOBLET

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		4 152,16	a 0,00	6 534,00	b 6 534,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	4 152,16	0,00	6 534,00	6 534,00	
2135	Installat ⁿ générales, agencements, aménagement	3 667,14	0,00	6 534,00	6 534,00	
2184	Mobilier	189,72	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	295,30	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00	0,00
1328	Autres		0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						-6 534,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 123
LIBELLE : MATÉRIEL PREVENTION
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	2 395,76	^a 0,00	300,00	^b 300,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	2 395,76	0,00	300,00	300,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 395,76	0,00	300,00	300,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-300,00
---	--	---------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 124
LIBELLE : MATERIEL MARCHES PUBLICS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 6 000,00	6 000,00	^b 6 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-12 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 126
LIBELLE : POLE INTERCOMMUNAL DE SERVICES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 49 240,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	5 000,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	5 000,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	44 240,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	44 240,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-49 240,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 127

LIBELLE : DECHETERIE LEDIGNAN

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 66 600,00	5 000,00	b 5 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	5 000,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	5 000,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	61 600,00	5 000,00	5 000,00	
2111	Terrains nus	0,00	21 500,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	40 000,00	5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						-71 500,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 13
LIBELLE : STADE GLACIERE Q
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	23 762,63	a 100 000,00	23 399,00	b 23 399,00	b
20	Immobilisations incorporelles	810,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	810,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	22 942,63	100 000,00	23 399,00	23 399,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	1 687,00	0,00	14 559,00	14 559,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	15 019,83	100 000,00	7 640,00	7 640,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	5 365,20	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	870,60	0,00	1 200,00	1 200,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-123 399,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 24
LIBELLE : CRECHE QUISSAC
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		120 495,54	a 0,00	18 399,00	b 18 399,00	b
20	Immobilisations incorporelles	1 920,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	1 920,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	118 575,54	0,00	18 399,00	18 399,00	
21318	Autres bâtiments publics	2 309,72	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	92 524,62	0,00	15 000,00	15 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	264,58	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 302,64	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	14 718,54	0,00	3 399,00	3 399,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	6 455,44	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0,00	719,00
1318	Autres	0,00	719,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-17 680,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 26
LIBELLE : SALLE MULTISPORTS Q
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	14 005,85	a 38 000,00	17 620,00	b 17 620,00	b
20	Immobilisations incorporelles	486,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	486,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	13 519,85	38 000,00	17 620,00	17 620,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	1 832,02	38 000,00	13 152,00	13 152,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	2 736,00	0,00	4 068,00	4 068,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	8 951,83	0,00	400,00	400,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-55 620,00
---	-------------------

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 28
LIBELLE : CENTRE DE LOISIRS SAUVE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		13 788,87	a 0,00	12 685,00	b 12 685,00	b
20	Immobilisations incorporelles	162,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	162,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	13 626,87	0,00	12 685,00	12 685,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	5 333,06	0,00	10 271,00	10 271,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	1 215,97	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 454,76	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	1 022,90	0,00	814,00	814,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	4 598,98	0,00	1 500,00	1 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0,00	1 040,00
1318	Autres	0,00	1 040,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 040,00
			0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-11 545,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 47
LIBELLE : STADES SAUVE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		5 637,14	a 45 000,00	22 521,00	b 22 521,00	b
20	Immobilisations incorporelles	810,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	810,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	4 827,14	45 000,00	22 521,00	22 521,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	2 592,02	0,00	13 871,00	13 871,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	1 866,12	45 000,00	1 500,00	1 500,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	369,00	0,00	7 150,00	7 150,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d 0,00
13 Subventions d'investissement		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-67 521,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 48

LIBELLE : VEHICULES OM

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		995 828,01	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	b
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	995 828,01	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	964 854,36	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	25 428,87	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	5 343,78	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	160 000,00	d	106 312,00	
13	Subventions d'investissement		160 000,00		106 312,00	
1311	Etat et établissements nationaux		180 000,00		106 312,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)		Excédent de financement si positif				266 312,00
		Besoin de financement si négatif				

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 53
LIBELLE : SIEGE QUISSAC
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	143 817,84	a 0,00	106 770,00	b 106 770,00	b
20	Immobilisations incorporelles	11 096,60	0,00	10 000,00	10 000,00	
2031	Frais d'études	1 920,00	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	984,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
2088	Autres immobilisations incorporelles	8 192,60	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	132 721,24	0,00	96 770,00	96 770,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem.	27 752,98	0,00	19 254,00	19 254,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	74 611,23	0,00	61 016,00	61 016,00	
2184	Mobilier	11 802,83	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	18 554,20	0,00	16 500,00	16 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-106 770,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 54
LIBELLE : HALLE SPORTS QUISSAC
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		6 289,70	a 0,00	11 334,00	b 11 334,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	6 289,70	0,00	11 334,00	11 334,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	418,80	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	283,88	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	5 607,02	0,00	11 334,00	11 334,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-11 334,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 64
LIBELLE : MATERIEL EQUIPEMENTS SPORTIFS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		63 384,03	a 0,00	734,00	b 734,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	63 384,03	0,00	734,00	734,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	17 938,80	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	44 056,67	0,00	734,00	734,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 388,56	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-734,00
---	----------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 65

LIBELLE : PISCINE Q

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		50 992,43	0,00	2 663 129,00	2 663 129,00	
20	Immobilisations incorporelles	16 123,60	0,00	40 200,00	40 200,00	
2031	Frais d'études	16 123,60	0,00	40 200,00	40 200,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	34 868,83	0,00	2 622 929,00	2 622 929,00	
2135	Installat ^o générales, agencements, aménagem	17 087,58	0,00	2 622 929,00	2 622 929,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	9 260,97	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	649,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	1 054,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	6 817,28	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	2 193 486,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		493 486,00	
1321	Etat et établissements nationaux		0,00		140 000,00	
1322	Régions		0,00		353 486,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		1 700 000,00	
1641	Emprunts en euros		0,00		1 700 000,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						-469 643,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise d'es résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 67
LIBELLE : MICRO CRECHE SAUVE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	9 953,23	a 0,00	7 800,00	b 7 800,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	9 953,23	0,00	7 800,00	7 800,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	2 163,68	0,00	1 875,00	1 875,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	317,40	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 030,80	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	729,91	0,00	550,00	550,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 711,44	0,00	5 375,00	5 375,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 1 817,00
13 Subventions d'investissement		1 817,00
1318 Autres		740,00
1328 Autres		1 077,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 983,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 68

LIBELLE : PLAN PATRIMOINE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 144 793,21	a 0,00	19 000,00	b 19 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 144 793,21	0,00	19 000,00	19 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	1 137 855,67	0,00	0,00	0,00	
2145	Construct° sur sol d'autrui - Installat° générales	1 411,54	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	5 526,00	0,00	19 000,00	19 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d		
13	Subventions d'investissement		0,00		12 044,00	
1313	Départements		0,00		12 044,00	
13141	Communes membres du GFP		0,00		0,00	
1323	Départements		0,00		12 044,00	
13241	Communes membres du GFP		0,00		0,00	
1328	Autres		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						-6 956,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 69
LIBELLE : PLATEAU SPORTIF Q
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	593 127,51	a 0,00	12 596,00	b 12 596,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	593 127,51	0,00	12 596,00	12 596,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	591 673,11	0,00	8 896,00	8 896,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 454,40	0,00	2 500,00	2 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1311	Etat et établissements nationaux		0,00
1313	Départements		0,00
1323	Départements		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
1641	Emprunts en euros		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 596,00
---	-------------------

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 70
LIBELLE : MICRO CRECHE VIC LE FESQ
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		670 461,88	a 40 000,00	614,00	b 614,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	670 461,88	40 000,00	514,00	514,00	
21318	Autres bâtiments publics	642 578,04	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	14 935,89	40 000,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 167,17	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	4 819,39	0,00	80,00	80,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 161,38	0,00	434,00	434,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	2 350,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		2 350,00	
1311	Etat et établissements nationaux		0,00		0,00	
1313	Départements		0,00		0,00	
1318	Autres		0,00		2 350,00	
1328	Autres		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
1641	Emprunts en euros		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						-38 164,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé :

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats :

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 71
LIBELLE : ACCESSIBILITE BATIMENTS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	18 023,32	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	18 023,32	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	18 023,32	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		137 800,00
1321	Etat et établissements nationaux		70 000,00
1323	Départements		67 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	137 800,00
---	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 73
LIBELLE : RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES SAUVE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		133 881,20	a 0,00	7 408,00	b 7 408,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	128 406,81	0,00	7 408,00	7 408,00	
2135	Installat* générales, agencements, aménagem	118 766,84	0,00	5 408,00	5 408,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 177,22	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 461,75	0,00	2 000,00	2 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	7 255,59	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	7 255,59	0,00	0,00	0,00	
RÉCETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	1 600,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		1 600,00	
1318	Autres		0,00		1 600,00	
1323	Départements		0,00		0,00	
1328	Autres		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
1641	Emprunts en euros		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						-5 808,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 74
LIBELLE : CENTRE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL SAUVE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 226 751,73	a 0,00	1 461,00	b 1 461,00	b
20	Immobilisations incorporelles	1 133,76	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	1 133,76	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 225 617,97	0,00	1 461,00	1 461,00	
21318	Autres bâtiments publics	1 157 142,23	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	0,00	0,00	1 461,00	1 461,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	5 173,67	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	37 545,62	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 334,82	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	8 272,03	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	9 149,60	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311 Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1323 Départements	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 461,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 75

LIBELLE : CRECHE LEDIGNAN

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		113 922,76	a 0,00	13 453,00	b 13 453,00	b
20	Immobilisations incorporelles	1 920,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	1 920,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	90 329,67	0,00	13 453,00	13 453,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	73 408,30	0,00	10 836,00	10 836,00	
2181	Installations générales, agencements et amén	3 480,13	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 475,12	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	2 475,01	0,00	2 617,00	2 617,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 491,11	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	21 673,09	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	21 673,09	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d		
13	Subventions d'investissement		0,00		10 805,00	
1312	Régions		0,00		10 805,00	
1318	Autres		0,00		0,00	
1328	Autres		0,00		3 605,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		7 200,00	
			0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						-2 648,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 76
LIBELLE : MEDIATHEQUE SHF
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	304 009,41	a 16 656,00	40 949,00	b 40 949,00	b
20	Immobilisations incorporelles	162,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	162,00	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	302 902,57	16 656,00	40 949,00	40 949,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	227 346,35	16 656,00	19 237,00	19 237,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	736,34	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 806,01	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	39 879,01	0,00	16 712,00	16 712,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	33 034,86	0,00	5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	944,84	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	944,84	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d 10 076,50
13	Subventions d'investissement	10 076,50
1311	Etat et établissements nationaux	6 076,50
1321	Etat et établissements nationaux	4 000,00
1322	Régions	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-47 528,50
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 77
LIBELLE : DECHETERIE ST BEZET

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		32 357,12	a 0,00	56 000,00	b 56 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	27 293,65	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	27 293,65	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	5 063,47	0,00	56 000,00	56 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	2 171,74	0,00	1 000,00	1 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	1 898,40	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	
2184	Mobilier	47,27	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	946,08	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00			0,00
1328	Autres		0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00			0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						-56 000,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 78
LIBELLE : STADE LEDIGNAN ANCIEN
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		19 160,87	12 000,00	3 021,00	3 021,00	
20	Immobilisations incorporelles	810,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	810,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	18 340,87	12 000,00	3 021,00	3 021,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	1 396,94	0,00	2 171,00	2 171,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	16 943,93	12 000,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	850,00	850,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 021,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 83

LIBELLE : CRECHE DURFORT

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		88 427,33	a 0,00	13 842,00	b 13 842,00	b
20	Immobilisations incorporelles	1 820,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	1 820,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	85 607,23	0,00	13 842,00	13 842,00	
2135	Installat ⁿ générales, agencements, aménagem	67 455,45	0,00	11 389,00	11 389,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techn	2 626,02	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	1 518,98	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 457,44	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	1 199,66	0,00	1 129,00	1 129,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	7 424,68	0,00	1 424,00	1 424,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 825,10	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	1 825,10	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	2 042,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		2 042,00	
1311	Etat et établissements nationaux		0,00		0,00	
1313	Départements		0,00		0,00	
1318	Autres		0,00		2 042,00	
1328	Autres		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						-11 900,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 84
LIBELLE : CRECHE ST HIPPOLYTE DU FORT
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	144 074,07	a 22 270,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	1 920,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	1 920,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	142 154,07	22 270,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	119 438,98	22 270,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	546,83	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements	3 174,05	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 343,90	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	3 453,10	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	11 197,21	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	8 326,00
13	Subventions d'investissement		0,00		8 326,00
1313	Départements		0,00		0,00
1318	Autres		0,00		3 366,00
1321	Etat et établissements nationaux		0,00		0,00
1328	Autres		0,00		4 960,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-13 944,00
---	-------------------

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 87
LIBELLE : RESEAU BIBLIOTHEQUES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		14 382,34	a 20 000,00	14 500,00	b 14 500,00	b
20	Immobilisations incorporelles	3 180,00	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	3 180,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	11 202,34	20 000,00	14 500,00	14 500,00	
2182	Matériel de transport	0,00	20 000,00	13 000,00	13 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	6 035,14	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	5 167,20	0,00	1 500,00	1 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d		
13	Subventions d'investissement		0,00		11 146,62	
1311	Etat et établissements nationaux		0,00		11 146,62	
1312	Régions		0,00		11 146,62	
1321	Etat et établissements nationaux		0,00		0,00	
1322	Régions		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						-23 354,38
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 88

LIBELLE : PIAPPH

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	73 746,33	a 17 000,00	0,00	b 0,00	b
			0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	52 219,73	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	52 219,73	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	21 525,60	17 000,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	17 805,60	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 720,00	17 000,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	5 000,00	d 0,00
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 5 000,00	0,00
13 Subventions d'investissement	5 000,00	0,00
1318 Autres	0,00	0,00
1323 Départements	0,00	0,00
1328 Autres	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 93
LIBELLE : QUAI DECHETERIE SHF
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		198 812,87	0,00	44 274,00	44 274,00	
20	Immobilisations incorporelles	4 200,00	0,00	11 498,00	11 498,00	
2031	Frais d'études	4 200,00	0,00	11 498,00	11 498,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	194 412,87	0,00	32 776,00	32 776,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	191 183,42	0,00	12 784,00	12 784,00	
2184	Mobilier	47,27	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 171,98	0,00	19 992,00	18 992,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement	22 700,00	11 433,00
1328 Autres	22 700,00	11 433,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 141,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 96
LIBELLE : MATERIEL COMMUNICATION
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	3 863,64	a 42 334,00	8 996,00	b 8 996,00	b
		0,00	17 000,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	17 000,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	3 863,64	25 334,00	8 996,00	8 996,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	2 707,30	0,00	2 000,00	2 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	956,34	25 334,00	6 996,00	6 996,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d 0,00
13 Subventions d'investissement		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-51 330,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 97
LIBELLE : HALLE SPORTS LEDIGNAN

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		13 691,46	a 0,00	2 735,00	b 2 735,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	13 691,46	0,00	2 735,00	2 735,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	12 204,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techn	818,70	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	263,88	0,00	0,00	0,00	
2186	Autres immobilisations corporelles	404,88	0,00	2 735,00	2 735,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (e+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-2 735,00
---	--	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 98
LIBELLE : MATERIEL ESPACES VERTS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		65 657,00	a 0,00	6 068,00	b 6 068,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	65 657,00	0,00	6 068,00	6 068,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	65 657,00	0,00	6 068,00	6 068,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d 0,00
13 Subventions d'investissement		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
21 Immobilisations corporelles		0,00
21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 068,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organe prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb (2)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	taux actua- riel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 678 820,98									
1641 Emprunts en euros (total)					5 678 820,98									
081GL1016PR	CREDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC	01/09/2006		16/12/2006	48 000,00 F	F		3,75	3,80701		A	X	N	A-1
MON278734EUR	DEXIA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	01/01/2005		01/06/2005	148 823,90 F	F		4,76	5,11932		A	X	N	A-1
GR3LX014PR	CREDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC	13/09/2006		23/02/2007	150 000,00 F	F		4,62	4,52116		A	X	N	A-1
MON278772EUR/0	SFL	31/01/2006		01/09/2006	224 900,00 F	F		3,57	3,33953		A	X	N	A-1
01DL8911PR	DREDIT AGRICOLE	28/10/2007		01/03/2008	300 000,00 F	F		4,76	5,84804		A	X	N	A-1
01MMFJ017PR	CREDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC	25/09/2008		01/02/2009	1 050 000,00 F	F		5,11	5,24221		T	X	N	A-1
MON278735EUR	DEXIA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	01/01/2008		01/02/2008	232 652,08 F	F		3,87	3,85148		A	X	N	A-1
01WJHW011PR	CREDIT AGRICOLE REMBT EMPRUNT	22/07/2009		20/01/2010	175 000,00 F	F		4,76	4,98976		T	X	N	A-1
77385967702689	CAISSE EPARGNE LR	31/05/2010		25/01/2011	420 000,00 F	F		3,86	3,98		M	X	N	A-1
92CCREB12PR	CREDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC	17/05/2011		30/01/2012	170 000,00 F	F		4,34	4,38668		S	X	N	A-1
81207768225642	CAISSE EPARGNE LR	20/06/2012		25/03/2013	100 000,00 F	F		4,71	4,79888		T	X	N	A-1
00000011588	CREDIT AGRICOLE REMBT EMPRUNT	12/12/2013		25/01/2014	330 000,00 F	F		4,48	4,56844		T	X	N	A-1
20120283	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	13/11/2013		01/01/2018	8 000,00 F	F		0,0	0,0		A	X	N	A-1
681785017PR	CREDIT AGRICOLE REMBT EMPRUNT	31/12/2013		01/03/2014	128 164,52 F	F		4,47	5,28793		A	X	N	A-1
32621108451055	CAISSE EPARGNE LR	05/08/2013		25/01/2014	250 000,00 F	F		4,08	4,14300		T	X	N	A-1
01YR40115PR	CREDIT AGRICOLE POLE DECHETS	01/01/2014		01/03/2014	1 215 480,45 F	F		4,46	4,82525		T	X	N	A-1
MON564750EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	24/04/2015		01/07/2016	600 000,00 F	F		2,02	2,02028		A	X	N	A-1
0002817169	CREDIT AGRICOLE REMBT EMPRUNT	01/01/2020		01/02/2020	41 000,00 F	F		4,86	5,40402		T	X	N	A-1
0002817210	CREDIT AGRICOLE REMBT EMPRUNT	01/01/2020		01/02/2020	41 000,00 F	F		4,88	5,40402		T	X	N	A-1
0002817218	CREDIT AGRICOLE REMBT EMPRUNT	01/01/2020		01/02/2020	41 000,00 F	F		4,89	5,40402		T	X	N	A-1
01PXPJ010PR	CREDIT AGRICOLE REMBT EMPRUNT	01/01/2020		01/02/2020	41 000,00 F	F		4,89	5,40402		T	X	N	A-1
A1719000	CAISSE EPARGNE LR	01/01/2020		25/01/2020	41 000,00 F	F		4,28	4,84446		T	X	N	A-1

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Possibilité de remboursement anticipé (parité) O/N	Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise			Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)
								Niveau de taux	Taux effectif					
A1718001	CAISSE EPARGNE LR	01/01/2020		25/01/2020	41 000,00 F	F		4,29	4,84448		T	X	N	A-1
A1718002	CAISSE EPARGNE LR	01/01/2020		25/01/2020	41 000,00 F	F		4,29	4,84448		T	X	N	A-1
A1718004	CAISSE EPARGNE LR	01/01/2020		25/01/2020	41 000,00 F	F		4,29	4,84763		T	X	N	A-1
Total général					5 878 920,06									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
 (7) Indiquer le profil d'amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
 (8) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
 (9) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 26 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL

BP 2020

IV - ANNEXES

IV
A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant d'au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Amortissements de l'exercice			ICINE de l'exercice	
							Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)													
GD1C1D16PR		0,00		4 037 204,48					223 364,16	160 156,16	0,00	35 364,50	
MON279734EUR	N	0,00		4 037 204,48					223 364,16	160 156,16	0,00	35 364,50	
GD3LXD014PR	N	0,00		30 234,77	14,92	F	3,90705		1 639,24	1 134,85	0,00	36,35	
MON279772EUR/0	N	0,00		43 345,43	3,42	F	6,11832		10 092,64	2 063,24	0,00	829,02	
01DL8661PR	N	0,00		104 398,37	16,08	F	4,52116		4 212,22	4 718,81	0,00	3 872,60	
01MNFJ017PR	N	0,00		18 350,96	0,17	F	3,33833		16 350,96	855,12	0,00	0,00	
MON279795EUR	N	0,00		153 667,64	7,87	F	5,64604		16 256,90	7 308,24	0,00	2 184,05	
01MLJH4611PR	N	0,00		631 026,02	16,83	F	5,24221		26 651,84	41 960,12	0,00	6 913,38	
77985067702689	N	0,00		109 698,62	6,06	F	3,83146		13 940,08	4 244,21	0,00	3 390,84	
02CCRE012PR	N	0,00		141 358,20	16,75	F	4,86876		4 330,67	6 693,95	0,00	1 302,00	
81207760225542	N	0,00		341 385,12	20,82	F	3,86		10 603,69	13 428,75	0,00	240,35	
00000011508	N	0,00		143 485,07	21,50	F	4,36668		4 004,42	6 163,40	0,00	2 548,33	
201200293	N	0,00		81 916,41	7,82	F	4,76908		6 632,17	2 802,11	0,00	50,72	
581785017PR	N	0,00		259 719,41	13,76	F	4,56844		13 665,76	11 433,44	0,00	2 041,46	
82821108451055	N	0,00		1 600,00	0,00	F	0,0		1 600,00	0,00	0,00	0,00	
01YRA0016PR	N	0,00		64 860,59	4,17	F	5,26783		11 688,36	2 900,58	0,00	1 986,95	
MON604780EUR	N	0,00		167 765,91	8,75	F	4,14306		15 760,17	6 806,75	0,00	1 146,98	
00002017189	N	0,00		1 047 305,49	20,17	F	4,62626		32 642,46	48 164,92	0,00	3 896,87	
00002017210	N	0,00		488 393,05	13,60	F	2,02026		26 697,35	10 087,54	0,00	4 603,26	
00002017218	N	0,00		5 235,95	4,06	F	5,40402		1 138,47	235,41	0,00	33,23	
01PXP0101PR	N	0,00		1 495,62	4,08	F	5,40402		324,70	67,26	0,00	9,48	
A1718000	N	0,00		2 243,91	4,08	F	5,40402		487,08	100,88	0,00	14,24	
A1718001	N	0,00		3 261,17	4,08	F	5,40402		714,36	147,86	0,00	20,89	
A1718002	N	0,00		2 663,71	2,75	F	4,94448		850,28	100,72	0,00	14,38	
A1718004	N	0,00		1 874,35	2,75	F	4,94448		534,45	63,31	0,00	9,04	
Total général		0,00		4 037 204,48					223 364,16	160 156,16	0,00	35 364,50	

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL	BP	2020
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB 01/07/70 du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts décaissés » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts repus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL

BP 2020

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

IV
A2.4

Structure	Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Nombre de produits	% de l'encours						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	25						
	% de l'encours	100,00%						
	Montant en euros	4 037 204,48						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couvertures éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 000,00€			17/12/2014
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Autres immobilisations corporelles	10	17/12/2014
Linéaire	Autres matériels de transports (remorques ...)	10	17/12/2014
Linéaire	Autres matériels informatiques (ordinateurs, imprimantes ...)	5	17/12/2014
Linéaire	Décoration voie publique, signalisation : barrières, panneaux	5	17/12/2014
Linéaire	Electroménager : cuisine buanderie	7	17/12/2014
Linéaire	Equipements techniques	10	17/12/2014
Linéaire	Fonds documentaires	15	17/12/2014
Linéaire	Frais de recherche et de développement	5	17/12/2014
Linéaire	Frais d'études non suivis de réalisation	5	17/12/2014
Linéaire	Frais d'insertion non suivis de travaux	5	17/12/2014
Linéaire	Frais réalisation document d'urbanisme	5	17/12/2014
Linéaire	Logiciels	2	17/12/2014
Linéaire	Matériels de transports de tourisme & petit utilitaire	7	17/12/2014
Linéaire	Matériels de transports gros utilitaire	8	17/12/2014
Linéaire	Matériels de transports motos, mobylettes, scooters	7	17/12/2014
Linéaire	Matériels de transports poids lourds	8	17/12/2014
Linéaire	Matériels de transports vélos	5	17/12/2014
Linéaire	Matériels informatiques tablettes et ordiphone	2	17/12/2014
Linéaire	Matériels sportifs : buts, panneaux baskets, abris de touche	5	17/12/2014
Linéaire	Mobiliers	15	17/12/2014
Linéaire	Mobiliers coffres-forts, armoires fortes	30	17/12/2014
Linéaire	Mobiliers urbains, événementiels	10	17/12/2014
Linéaire	Petit électroménager	2	17/12/2014
Linéaire	Structures mobiles de jeux	10	17/12/2014
Linéaire	Subventions d'équipements versées à SPA bâtiments installations	5	17/12/2014
Linéaire	Subventions d'équipements versées à SPA - Mobilier matériel étud	15	17/12/2014
Linéaire	Subventions d'équipements versées à SPIC bâtiments installation	15	17/12/2014
Linéaire	Subventions d'équipements versées à SPIC Mobilier matériel étud	5	17/12/2014
Linéaire	Terrains	15	17/12/2014

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL		BP	2020
IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES			

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		247 040,99	247 040,99
18 Emprunts et dettes assimilées (A)		223 394,18	223 394,18
1841	Emprunts en euros	223 394,18	223 394,18
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		23 646,81	23 646,81
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. Invest. transférées cpte résultat	23 646,81	23 646,81
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	247 040,99	590 000,00	D001 451 623,80	1 288 664,79

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 377 799,99	1 377 799,99
Ressources propres externes de l'année (a)		622 078,68	622 078,68
10222	Dotations, fonds divers et réserves	622 078,68	622 078,68
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		755 721,31	755 721,31
28051	Concessions et droits similaires	4 802,38	4 802,38
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 014,20	1 014,20
281311	Hôtel de ville	13 314,03	13 314,03
281318	Autres bâtiments publics	3 602,85	3 602,85
28135	Installat* générales, agencements, aménagement des construct*	50 780,75	50 780,75
281531	Réseaux d'adduction d'eau	6 310,43	6 310,43
281532	Réseaux d'assainissement	58,52	58,52
281571	Matériel roulant	6 210,20	6 210,20
281576	Autre matériel et outillage de voirie	6 251,11	6 251,11
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	58 606,04	58 606,04
2817538	Autres réseaux	103,17	103,17
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	2 568,65	2 568,65
28182	Matériel de transport	153 714,42	153 714,42
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	19 905,61	19 905,61
28184	Mobilier	22 493,25	22 493,25
28188	Autres immobilisations corporelles	36 835,53	36 835,53
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	369 152,17	369 152,17

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 377 799,99	452 700,00	0,00	451 623,80	2 282 123,79

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 288 664,79
Ressources propres disponibles	IV	2 282 123,79
Solde	V = IV - II (6)	+ 993 459,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 26, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	478 178,00		Recettes issues de la TEOM	2 804 716,57
60611	Eau et assainissement	3 450,00	7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assi	2 804 715,57
60612	Énergie - Électricité	8 390,00		Dotations et participations reçues	1 101,00
60621	Combustibles	4 300,00	744	FCTVA	1 101,00
60622	Carburants	85 450,00		Autres recettes de fonctionnement éventuelles	328 090,00
60623	Alimentation	100,00	70	Produits des services, du domaine et ventes divi	231 634,00
60624	Produits de traitement	50,00	70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	95 000,00
60631	Fournitures d'entretien	280,00	70613	Abonnement pour enlèvement des déchets industr	8 050,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 903,00	70688	Autres prestations de services	128 584,00
60636	Vêtements de travail	10 670,00	75	Autres produits de gestion courante	60 550,00
6064	Fournitures administratives	130,00	752	Revenus des immeubles	8 400,00
6068	Autres matières et fournitures	6 026,00	7588	Autres produits divers de gestion courante	52 150,00
611	Contrats de prestations de services	195 146,00	77	Produits exceptionnels	7 742,00
6135	Locations mobilières	15 000,00	7788	Produits exceptionnels divers	7 742,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	6 700,00	013	Atténuations de charges	28 164,00
615231	Entretien et réparations voiries	400,00	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	28 164,00
61551	Matériel roulant	98 496,00			
61558	Autres biens mobiliers	351,00			
6158	Maintenance	3 998,00			
6181	Assurance multirisques	6 916,00			
6184	Versements à des organismes de formation	3 046,00			
6231	Annonces et insertions	1 250,00			
6236	Catalogues et imprimés	2 800,00			
6251	Voyages et déplacements	1 300,00			
6262	Frais de télécommunications	3 397,00			
6284	Redevances pour services rendus	3 113,00			
63512	Taxes foncières	15,00			
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 500,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	929 466,00			
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 945,00			
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	9 401,00			
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	1 768,00			
64111	Rémunération principale	456 867,00			
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	10 972,00			
64118	Autres indemnités	69 003,00			
64131	Rémunérations	67 358,00			
64138	Autres indemnités	136,00			
64168	Autres emplois d'insertion	51 041,00			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	101 891,00			
6453	Cotisations aux caisses de retraite	136 420,00			
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	4 283,00			
6455	Cotisations pour assurance du personnel	9 837,00			
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	5 216,00			
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 599,00			
6478	Autres charges sociales diverses	750,00			
65	Autres charges de gestion courante	1 546 323,79			
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00			
65548	Autres contributions	1 514 667,00			
65888	Autres	1 658,79			
66	Charges financières	87 822,12			
66111	Intérêts réglés à l'échéance	88 129,04			
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non éct	-306,92			
	Total des dépenses réelles	3 041 788,91		Total des recettes réelles	3 133 906,57
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	3 041 788,91		TOTAL GENERAL	3 133 906,57

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	59 294,32		Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
1641	Emprunts en euros	59 294,32			
	Acquisitions d'immobilisations	207 348,00		Dotations et subventions reçues	158 335,00
	Opérations d'équipement	207 348,00	10222	F.C.T.V.A.	30 643,00
	10 QUAI DECHETERIE LIOUC	32 990,00	1311	Etat et établissements nationaux	106 312,00
	11 CONTENEURS OM	39 084,00	1328	Autres	21 380,00
	120 PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION	30 000,00			
	127 DECHETERIE LEDIGNAN	5 000,00			
	77 DECHETERIE ST BENEZET	56 000,00			
	93 QUAI DECHETERIE SHF	44 274,00			
	Autres dépenses éventuelles	0,00		Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles	266 642,32		Total des recettes réelles	158 335,00
041	Opérations patrimoniales	6 924,00	041	Opérations patrimoniales	6 924,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	6 924,00	2031	Frais d'études	6 924,00
	Total des dépenses d'ordre	6 924,00		Total des recettes d'ordre	6 924,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	273 566,32		TOTAL GENERAL DES RECETTES	165 259,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 392 550,38
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 392 550,38
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 12 066 334,49
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 3,25%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-3 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article B. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
65733	ADHESION	AGENCE DEPARTEMENTALE D'AIDE AUX COMMUNES ET INTERCO	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD	Départements	5 400,00
65733	CONVENTION	PARTICIPATION CONSTRUCTIONS HALLES DE SPORT	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD	Départements	53 498,00
657358	CONVENTION	SERVEUR CARTOGRAPHIQUE	COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONY VISTRE VIDOURLE	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	2 450,00
657358	CONVENTION	NUMERISATION RESEAUX	COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONY VISTRE VIDOURLE	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00
657358	CONVENTION	GESTION ANIMATION CONTRAT TERRITORIAL REGIONAL	PETR CAUSSES CEVENNES	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	3 500,00
657358	CONVENTION	SERVEUR CARTOGRAPHIQUE	PETR VIDOURLE CAMARGUE	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	3 000,00
657363	SUBVENTION	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT BUDGET OTI	COM COM PIEMONT CEVENOL	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	750 376,15
6574	ADHESION ET SUBVENTION	AGENCE D'URBANISME	AGENCE D'URBANISME A'U	Associations	83 407,00
6574	ADHESION	SOUTIEN DEVELOPPEMENT ENTREPRISES	ARADEL ASSOCIATION	Associations	60,00
6574	ADHESION	SERVEUR CARTOGRAPHIQUE	ASSOC OPENIG	Associations	1 540,00
6574	ADHESION	SOUTIEN PAYS CEVENOL	ASSOC PAYS CEVENOL CHANTIER D'INSERTION	Associations	50,00
6574	COTISATION	SOUTIEN RELAIS LOISIRS HANDICAP	ASSOC RELAIS LOISIRS HANDICAP 30	Associations	280,00
6574	COTISATION	SURVEILLANCE QUALITE DE L'AIR	ATMO	Associations	2 470,00
6574	SUBVENTION	FONDS D'AIDE L'OCCAL COVID 19	COM COM PIEMONT CEVENOL	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	44 008,00
6574	SUBVENTION	FONDS D'AMORCAGE CCPC POUR INSTALLATION ENTREPRISES INNOVANTES E	COM COM PIEMONT CEVENOL	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	62 400,00
6574	ADHESION	FEDERATION NATIONALE SCOT	FEDERATION NATIONALE DES SCOT	Associations	300,00
6574	COTISATION	SOUTIEN CREATION DEVELOPPEMENT ENTREPRISES	GARD INITIATIVE	Associations	9 170,00
6574	COTISATION	COTISATION	MISSION LOCALE GARRIGUE ET CEVEN	Associations	39 275,00
6574	ADHESION	REZO POUCE	REZO POUCE	Entreprises	10 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
DGS de 20000 à 40000 habitants	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Attaché		20	4,01	24,01	21,01	0	21,01
Attaché hors classe	A	5	0	5	4	0	4
Attaché principal	A	1	0	1	0	0	0
Rédacteur	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur principal de 2ème classe	B	2	0	2	1	0	1
Adjoint administratif	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	5	3,15	8,15	8,15	0	8,15
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	3	0,86	3,86	3,86	0	3,86
FILIERE TECHNIQUE (c)							
Ingénieur principal		34	8,84	42,84	41,84	1	42,84
Technicien	A	1	0	1	1	0	1
Technicien principal 1ère classe	B	3	0	3	2	1	3
Technicien principal 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	B	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique principal 1ère classe	C	13	7,84	20,84	20,84	0	20,84
Adjoint technique principal 2ème classe	C	3	0	3	3	0	3
Agent de maîtrise	C	9	0,8	9,8	9,8	0	9,8
Agent de maîtrise principal	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
Educateur de jeunes enfants 1ère classe		32	11,28	43,28	37,28	6	42,28
Educateur de jeunes enfants 2ème classe	A	4	0	4	3	1	4
Educateur principal de jeunes enfants 2ème classe	A	1	0	1	1	0	1
Puéricultrice de classe normale	A	3	0	3	0	0	3
	A	1	0	1	1	0	1

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Puéricultrice hors classe	A	1	0	1	1	0	1
Infirmière de classe normale	B	0	0,63	0,63	0,63	0	0,63
Infirmière de classe supérieure	B	1	0	1	0	1	1
Agent social	C	13	10,65	23,65	22,65	0	22,65
Agent social principal 1ère classe	C	2	0	2	2	0	2
Agent social principal 2ème classe	C	2	0	2	2	0	2
Auxiliaire de puériculture principale 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Auxiliaire de puériculture principale 2ème classe	C	3	0	3	3	0	3
FILIERE CULTURELLE (h)		1	1,3	2,3	2,3	0	2,3
Adjoint du patrimoine	C	1	1,3	2,3	2,3	0	2,3
FILIERE ANIMATION (i)		3	0,8	3,8	3	0	3
Animateur	B	1	0	1	1	0	1
Animateur principal 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint d'animation	C	1	0,8	1,8	1	1	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		90	26,23	116,23	106,43	6	111,43

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NORINT780500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

(5) Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(6) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

IV
C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)						
Educateur de jeunes enfants 1ère classe	A	MS		0,00	Article 20	CDI
Educateur principal de jeunes enfants 2ème classe	A	MS		0,00	Article 20	CDI
Infirmière de classe supérieure	B	MS		0,00	Article 20	CDI
Technicien	B	TECH		0,00	3-3-1*	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Polier.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 4ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacances temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et de groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-547 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

3-5 : article 36 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'états.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "Auteurs" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-4 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupe un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1146 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> 06/06/2005	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	Caisse CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO		293 349,50
30/08/2006 13/07/2011	CREDIT FONCIER CREDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC	CREDIT FONCIER Société CREDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC		314 928,00 475 000,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
EPTB GARDONS	01/01/2018	Sans fiscalité propre	32 402,00
EPTB VIDOURLE	01/01/2018	Sans fiscalité propre	373 213,00
SITOM SUD GARD	01/01/2013	Sans fiscalité propre	270 650,00
SYMOMA	01/01/2013	Sans fiscalité propre	1 244 017,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TP2, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL		BP	2020
IV - ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)			C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL	01/01/2014		SPA	non
	SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON	01/01/2013		SPIC	non
	ZAC DES BATAILLES	01/01/2013		SPIC	oui
	ZAM DE LIOUC	01/01/2013		SPIC	non
	ZAM SAUVE	01/01/2013		SPIC	oui

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2019 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2019 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2019 (%)
Taxe d'habitation	27 218 000,00	1,818	11,720	0,000	3 186 898,00	1,820
Taxe foncière sur les propriétés bâties	18 972 000,00	2,209	2,150	0,000	402 290,00	2,716
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	971 900,00	0,746	8,910	0,000	65 999,00	1,400
Cotisation foncière des entreprises	2 662 000,00	2,267	27,110	0,000	721 668,00	2,253
TOTAL	49 823 900,00	1,969			4 379 955,00	1,966

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL - 30 - BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le PRESIDENT,
A Sauve, le 24/06/2020
Le PRESIDENT,



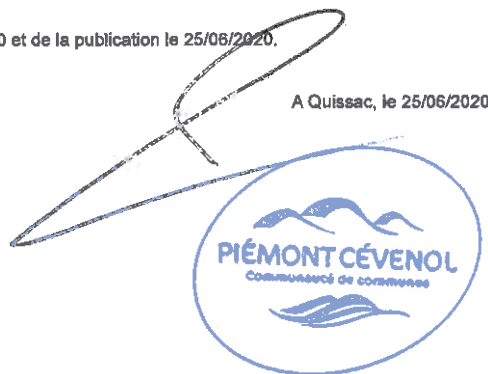
Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Sauve, le 24/06/2020

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 57
 Nombre de membres présents : 52
 Nombre de suffrages exprimés : 52
 VOTES : Pour : 51
 Contre : 0
 Abstention : 1
 Date de convocation : 18/06/2020

Certifié exécutoire par le PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/06/2020 et de la publication le 25/06/2020.

A Quissac, le 25/06/2020



SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

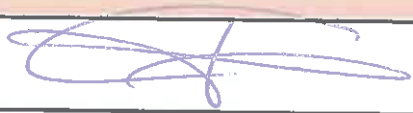





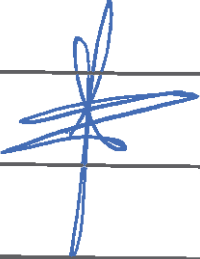

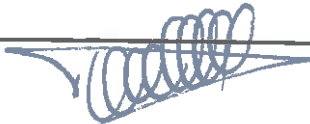


III. Vote du budget

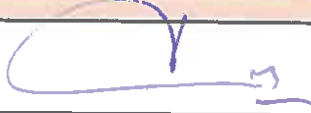



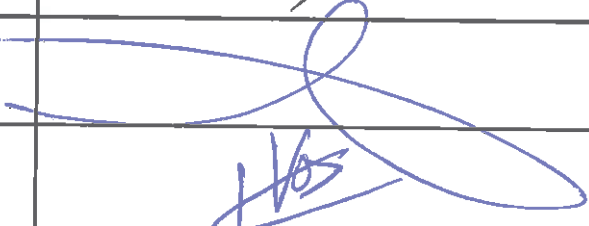

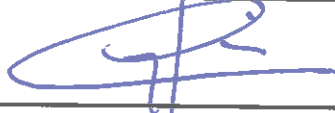


- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles





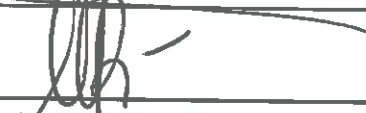







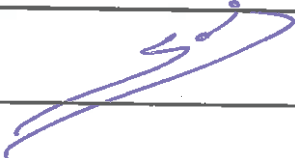
IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A1 - Présentation croisée par fonction		X
	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement		X
	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement		X
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.67	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.71	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.72	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.73	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.74	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.75	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.76	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.77	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.78	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.79	C1 - Etat du personnel	X	
p.82	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.83	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.84	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.85	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.86	D2 - Arrêté et signatures	X	












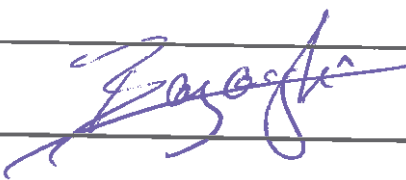
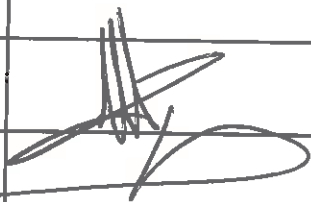


(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)


Feuille de vote du BUDGET PRINCIPAL 2020

COMMUNES	NOM / PRENOM	SIGNATURE
AIGREMONT	TRINQUIER Gilles <i>Titulaire</i>	
	CLEMENT Richard <i>Suppléant</i>	
BRAGASSARGUES	ZUCCONI Jean-Pierre <i>Titulaire</i>	
	METGE Alain <i>Suppléant</i>	
BROUZET LES QUISSAC	GAUBIAC Laurent <i>Titulaire</i>	
	ROCHETTE Christian <i>Suppléant</i>	
CANAULES ET ARGENTIERES	CAHU Robert <i>Titulaire</i>	
	TOUREL Marie <i>Suppléant</i>	
CARDET	CRUVEILLER Fabien <i>Titulaire</i>	
	ALLEMAND Aube <i>Titulaire</i>	
CARNAS	ROUDIL Joel <i>Titulaire</i>	
	DUBOIS Roland <i>Suppléant</i>	
CASSAGNOLES	FURESTIER David <i>Titulaire</i>	
	CASTANET Noëlle <i>Suppléant</i>	
COGNAC	BRESSET Cyril <i>Titulaire</i>	
	GAUCHER Hélène <i>Suppléant</i>	
CONQUEYRAC	DAUTHEVILLE Jacques <i>Titulaire</i>	
	GAUDELET Cendra <i>Suppléant</i>	
CORCONNE	JEAN Lionel <i>Titulaire</i>	
	DE TOLEDO Philippe <i>Suppléant</i>	

COMMUNES	NOM / PRENOM	SIGNATURE
CROS	CLAVEL Christian <i>Titulaire</i>	
	DUBIEZ Frank <i>Suppléant</i>	
DURFORT ET SAINT MARTIN DE SOSENAC	PRATLONG Nicole <i>Titulaire</i>	
	PELLEGRINO Michèle <i>Suppléant</i>	
FRESSAC	MARTIN Laurent <i>Titulaire</i>	
	BRUN Alexandre <i>Suppléant</i>	
GAILHAN	SIPEIRE Jacky <i>Titulaire</i>	
	ALBOUY Isabelle <i>Suppléant</i>	
LA CADIERE ET CAMBO	LAGARDE Jean-Louis <i>Titulaire</i>	
	SALLES Simone <i>Suppléant</i>	
LEDIGNAN	CAUVIN Bernard <i>Titulaire</i>	
	SEGURA Délphine <i>Titulaire</i>	
	VIALA Christian <i>Titulaire</i>	
LIOUC	JAHANT Guy <i>Titulaire</i>	
	EGRAZ Gilbert <i>Suppléant</i>	
LOGRIAN FLORIAN	CASTELLVI Jean-Marie <i>Titulaire</i>	
	IAQUINTA Antoine <i>Suppléant</i>	
MARUEJOLS LES GARDON	FELIX Freddy <i>Titulaire</i>	
	TORTOSA Bruno <i>Suppléant</i>	

COMMUNES	NOM / PRENOM	SIGNATURE
MONOBLET	CASTANON Philippe <i>Titulaire</i>	
	RATTO CREPIN Dominique <i>Suppléant</i>	
ORTHOUX SERIGNAC QUILHAN	RUBIO Cendrine <i>Titulaire</i>	
	FERRY Christèle <i>Suppléant</i>	
POMPIGNAN	ALARY Rémi <i>Titulaire</i>	
	SOUCHE Martine <i>Titulaire</i>	
PUECHREDON	GRAS Guillaume <i>Titulaire</i>	
	TRUMPLER Bettina <i>Suppléant</i>	
QUISSAC	AUBERT Martine <i>Titulaire</i>	
	BARBIER Mireille <i>Titulaire</i>	
	CATHALA Serge <i>Titulaire</i>	
	DREVON Nicolas <i>Titulaire</i>	
	FIORENZANO Johan <i>Titulaire</i>	
	GUERIN Bernard <i>Titulaire</i>	
	MARTIN Catherine <i>Titulaire</i>	
	ROTTE Sandrine <i>Titulaire</i>	
SAINT BENEZET	BARON Jerome <i>Titulaire</i>	
	SOUCHON Line <i>Suppléant</i>	
SAINT FELIX DE PALLIERES	SALA Michel <i>Titulaire</i>	
	WEITZ Bruno <i>Suppléant</i>	

COMMUNES	NOM / PRENOM	SIGNATURE
SAINT HIPPOLYTE DU FORT	BARON Réjane <i>Titulaire</i>	
	BERTO Stéphan <i>Titulaire</i>	
	DRACS Marie-Andrée <i>Titulaire</i>	
	FERRAULT Claude <i>Titulaire</i>	
	GIBERGUES Laetitia <i>Titulaire</i>	
	MEUNIER Hélène <i>Titulaire</i>	
	MOH Cyril <i>Titulaire</i>	
	OLIVIERI Bruno <i>Titulaire</i>	
	ROUX Florence <i>Titulaire</i>	
	TARQUINI Joseph <i>Titulaire</i>	
	SAINT JEAN DE CRIEULON	RIFKIN Sonia <i>Titulaire</i>
GREVE Béatrice <i>Suppléant</i>		
SAINT NAZAIRE DES GARDIES	PITOT Rubens <i>Titulaire</i>	
	<i>Suppléant</i>	
SAINT THEODORIT	SOULIER Cyril <i>Titulaire</i>	
	BAGAGLI Marie <i>Suppléant</i>	
SARDAN	TARNOWSKI Gabrielle <i>Titulaire</i>	
	POUGNET Jean-Baptiste <i>Suppléant</i>	
SAUVE	AGNIEL Virginie <i>Titulaire</i>	
	GAILLARD Olivier <i>Titulaire</i>	
	MASOT Alexandra <i>Titulaire</i>	
	MOLINES Louis <i>Titulaire</i>	

COMMUNES	NOM / PRENOM	SIGNATURE
SAVIGNARGUES	LAURENT Stéphanie <i>Titulaire</i>	
	CHARDONNAUD Claude <i>Suppléant</i>	
VIC LE FESQ	MONEL José <i>Titulaire</i>	
	LENORT Joseph <i>Suppléant</i>	